



# FNEE CGT

Fédération Nationale  
des personnels

*des ministères de l'Écologie,  
de la Cohésion des Territoires, de la Mer,  
des Transports et du Logement*



263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 55 82 88 75 - Mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : <https://equipementcgt.fr>

## CHSCT-M du 31 mars 2022

### Déclaration CGT

(réunion ordinaire)

Monsieur le président, Mesdames Messieurs les invités et experts,  
chers collègues, chers camarades,

En tant que secrétaire du CHSCT-M et au nom de tous les représentants du personnel, nous souhaitons avant de démarrer cette réunion, avoir une pensée émue et rendre hommage à notre camarade et collègue Stéphane Sarrazin décédé des suites de ses blessures d'un accident de trajet du 14 février.

La situation sanitaire ne cesse de rebondir. Nous ne sommes pas dupes, concernant la levée de toutes les restrictions, la proximité des élections y est pour quelque chose. Elle génère sans surprise une augmentation des cas de contaminations. Ce n'est pas la propagande du gouvernement qui invoque que l'hôpital n'est pas en surchauffe qui est de nature à nous satisfaire. Les nombres de malades continuent d'augmenter, et parmi eux des agents du MTE. Nous vous rappelons vos obligations de l'article 2-1 du décret 82-453 qui impose à l'employeur de protéger la santé de ses employés. Or nous constatons que la mise en œuvre des capteurs de CO n'est pas à la hauteur des enjeux. Il semblerait que certains services font trainer les choses comme au CIGT de Nanterre par exemple.

Concernant la modification de l'instruction du 11 octobre 2013 relative à la sécurité des personnels d'exploitation vis-à-vis des risques routiers en intervention, ce point étant proposé à l'avis du CHSCT-M appelle de notre part une observation politique. Quand bien même nous pouvons nous satisfaire des interventions des représentants des personnels qui a conduit à des améliorations importantes notamment sur les statistiques de remontées systématiques d'accidents matériels, sur le traitement et le suivi des situations de stress post traumatique, il n'en demeure pas moins que la baisse des effectifs et des moyens obèrent toute capacité d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des personnels. D'ailleurs, un mouvement social d'ampleur est en cours dans les DIRs, et l'une des revendications est l'augmentation des effectifs. Dans ces conditions nous ne souhaitons être associé à des collaborateurs cautionnant la politique gouvernementale en matière de gestion et d'exploitation des infrastructures routières.

Nous vous remercions.

A la suite d'un problème technique touchant toute la tour Séquoia du ministère, la visio a été coupée. La séance du CHSCT-M a donc été suspendue et reprendra dans les 2 à 3 semaines. Le compte rendu complet sera diffusé à l'issue de cette réunion.